EDITION N° 8

Octobre 2022

Domart sur la Luce

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Le mot du Maire

A toutes et à tous,

Nous sommes revenus à des relations sociales plus normalisées depuis mars, la crise sanitaire est en suspens… pour combien de temps ?
Dans un contexte de morosité ambiante, de par la difficulté de diriger un pays en proie aux doutes dans un climat d'insécurité, avec une guerre aux portes de l'Europe, il est nécessaire de mesurer la chance que nous avons de vivre de façon apaisée… Certes tout n'est pas formidable, notre pouvoir d'achat est amoindri et la forte inflation de notre économie ne nous invite pas à un enthousiasme débordant.

L'échelon communal reste encore le seul lieu où la place de l'individu existe.

L'équipe municipale continue à travailler sur nos projets maintenant accomplis en partie et réfléchit à cette heure pour d'autres réalisations d'investissements sur notre commune.

Je vous laisse faire lecture de ce qui suit et vous donne d'ores et déjà rendez-vous lors des prochaines fêtes de fin d'année.

Bien à vous.

Joël WALLET

Bilan des travaux 2022 :

Pour l'école maternelle :

Comme annoncé avant l'été, les classes de l'école ont été rénovées, certains travaux de chauffage sont toutefois à terminer.
Les menuiseries ont été changées et respectent les normes incendies et accès handicapés, la rentrée des classes s'est donc passée dans de bonnes conditions et les petits élèves apprécient les nouveaux locaux maintenant plus accueillants et plus confortables,
Vous trouverez ci-après quelques photos assez explicites à ce sujet.

Avant

Après

Avant **Après**

<u>Pour la Mairie :</u>

Les radiateurs électriques ont été posés et permettent un gain de place par rapport au vieil appareil à gaz.

Le matériel informatique du secrétariat de la mairie a été remplacé par du matériel plus performant.

Avant **Après**

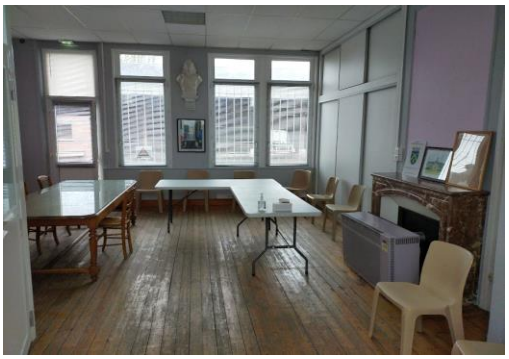

Fête communale :

La commune a renoué avec la tradition en accueillant trois attractions foraines sur la place et sous le soleil. Les enfants ont apprécié les manèges enfantins et le grand trampoline.
La rèderie favorisée par le beau temps a drainé beaucoup de monde et il a fallu s'armer de patience pour obtenir un repas.

Location de la salle des fêtes :

La réunion de vie associative du 30 septembre dernier a permis d'établir un calendrier prévisionnel jusqu'à septembre 2023.
Si vous désirez réserver la salle, vous trouverez les disponibilités sur le site « DOMART SUR LA LUCE APPRENDRE A VIVRE ENSEMBLE ».
Dès que vous recevez l'acceptation de votre demande, veuillez contacter l'agence postale pour établir le contrat de réservation.

Entretien des trottoirs et caniveaux :

La majorité d'entre-nous s'attache à entretenir correctement le devant de son logement (merci à tous ceux-là), mais quelques habitants s'en soucient peu. Rappelons qu'il s'agit d'une obligation prévue par le règlement sanitaire départemental et que cela a fait l'objet d'arrêtés communaux en dates des 31/01/2019 et 25/06/2019. A l'approche de l'hiver il est bon de rappeler que le nettoyage du trottoir (neige, verglas…) incombe aux habitants et que leur responsabilité individuelle peut-être recherchée en cas d'accident…

Commerçants ambulants :

La marchande de pizzas s'est résolue à contre-cœur à ne plus venir au village, ce déplacement n'étant pas rentable pour elle.
Quant au food-truck du vendredi, il a préféré nous quitter sans explication…

Cérémonie commémorative du 11 Novembre :

Veuillez prendre cet article comme une invitation !

Nous commencerons par un hommage au cimetière militaire de Hourges à 11h et au monument dédié aux soldats canadiens.
Puis, à 11h 30, nous irons fleurir la tombe de chaque soldat tombé au champ d'honneur et inhumé dans notre cimetière communal.
Ensuite nous déposerons une gerbe au pied du Monument aux Morts de la commune et observerons la minute de silence à 11h45.
Pour clôturer cette cérémonie, nous partagerons alors un moment de convivialité dans la salle d'honneur de la mairie. Nous vous espérons nombreux pour nous accompagner.

Reconstitution historique :

Remerciements et félicitations pour l'action initiée par un jeune de notre village (Baptiste VIMEUX). Il s'agissait de la reconstitution historique de notre histoire sur la guerre 14/18 et sur les conditions de vie de nos vaillants « Poilus ». Objets d'époque et tenues militaires ont permis de mieux comprendre la dure vie de cette période…

Avertissement important :

La CCALN a relayé une information sur la vente dans certains villages de calendriers de la poste par de faux agents postaux. Il est rappelé que seuls les agents postaux en tenue de la Poste peuvent vous proposer les calendriers portant le logo officiel. Soyez donc vigilants !

Arrivée de la fibre internet :

Vous trouverez avec ce bulletin une invitation pour une réunion sur l'arrivée de la fibre optique dans notre secteur.

Agence postale :

Madame Pauline MORBE a souhaité arrêter sa collaboration avec notre commune fin septembre. Elle laisse l'image d'une personne dynamique et souriante.

Nous lui souhaitons une bonne suite dans ses activités professionnelles.

Bienvenue à Madame CRAMETTE Marine qui la remplace maintenant dans toutes ses fonctions à l'agence postale.

Les horaires sont modifiés comme suit :

Lundi : *9h30- 12h*

Mercredi : *14h30 – 18h30*

Jeudi : *9h30 – 12h*

Vendredi : *13h30 – 18h*

Samedi *: 8h30 – 12h*

Fêtes de fin d'année :

Aînés :

Nous reprenons cette année la tradition des années d'avant-pandémie. Nous remettrons donc les colis aux Ainés dans la salle des fêtes le 17 décembre. Cette distribution sera accompagnée d'un repas organisé par le nouveau comité des fêtes. Une information plus détaillée sera fournie aux bénéficiaires quelque temps auparavant.

Enfants :

Le Père Noël a bien aimé sa sortie équestre de 2021, mais son grand âge l'incite plutôt à passer quelques bons moments au chaud !
Les enfants de 0 à 12 ans sont donc invités à venir le rejoindre dans la salle des fêtes le 18 décembre. CADEAUX ET FRIANDISES leur seront distribués à cette occasion. *Se rapprocher du Comité des Fêtes (cdfdomartsurlaluce@gmail.com) pour vérifier que votre (o vos) enfant(s) est (sont) bien inscrit(s).*

Eclairage public et illuminations :

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a décidé, après discussion et en raison de la flambée des coûts de l'énergie, d'éteindre l'éclairage public de 23h à 5h du matin.
Pour les mêmes raisons, la période des illuminations de Noël sera limitée à trois semaines.

Dernière nouvelle :

Une nouvelle friterie ambulante vient de commencer son activité sur la place publique. Elle sera maintenant présente les mardis (le midi) et vendredis (le soir). Les deux amis qui tiennent

ce commerce vous proposent frites, saucisses, merguez, steaks, nuggets…et des boissons diverses. Nous leur souhaitons la bienvenue et réussite, et pour cela, nous comptons sur vous !

Aux Deux Amis Tel : 07 82 39 09 21